

Chers membres et adhérents de l'AMDAM,

Ce guide pratique est spécialement conçu pour vous accompagner pas à pas dans le règlement de votre **cotisation annuelle d'adhésion (20 €)**. Vous disposez de deux méthodes simples et sécurisées, en toute transparence et sans aucun frais imprévu.

1. Accéder au site officiel et cliquer sur « Devenir membre »

Rendez-vous sur le site officiel de l'association : <https://amdamsante.com>.

Pour régler votre cotisation annuelle d'adhésion (20 €), repérez dans le menu supérieur de la page d'accueil le bouton « **Devenir membre** » et cliquez dessus :



Figure 1 : Cliquez sur le bouton « Devenir membre » dans l'en-tête du site officiel amdamsante.com.

2. Les deux options de règlement proposées sur le site

Le clic sur « Devenir membre » vous amène directement devant les cartes de paiement de la page d'accueil :



Figure 2 : Les options sur amdamsante.com — Option 1 (Virement SEPA direct 0€) et Option 3 (Carte Bancaire via HelloAsso).

Option	Mode de règlement	Vos frais	Frais AMDAM	Points forts
OPTION 1	Virement bancaire SEPA (via QR Code ou RIB)	0,00 € (100% gratuit)	0,00 € (100% perçu)	Aucun intermédiaire, aucun numéro de CB à saisir. Rapide avec votre appli bancaire.
OPTION 3	Carte Bancaire (via plateforme HelloAsso)	0,00 € ou ce que vous voulez (Attention : le choix du pourboire que vous désirez donner à HelloAsso ne se fait qu'à la page RECAPITULATIF qui vient tout à fin)	0,00 € (100% perçu)	Paiement CB immédiat.

3. Option 1 : Le Virement SEPA direct (La méthode reine 100% gratuite pour vous)

La solution la plus simple, rapide et sans intermédiaire :

- **Étape 1** : Dans la carte *Option 1 (Virement en Europe)*, cliquez sur le bouton « Voir le QR code ».
- **Étape 2** : Ouvrez l'application de votre banque sur votre smartphone (Crédit Agricole, BNP, Boursobank, La Banque Postale, Caisse d'Épargne, etc.).
- **Étape 3** : Dans la rubrique « Virements », choisissez « Scanner un QR code ».
- **Étape 4** : Visez l'écran d'ordinateur. Le RIB, le nom AMDAM France et l'objet sont automatiquement remplis sans aucun risque d'erreur de frappe.
- **Étape 5** : Indiquez le montant (20 € pour votre adhésion) et validez. Le virement est exécuté sans aucun frais pour personne !

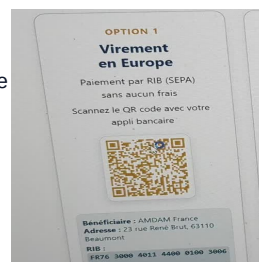


Figure 3 : L'Option 1 dévoile le QR Code bancaire européen SEPA officiel de l'AMDAM.

4. Option 3 : Le Paiement par Carte Bancaire via HelloAsso

Si vous préférez régler par carte bancaire, cliquez sur le bouton « Adhérer à l'AMDAM ».

L'option « Adhésion Standard (20 €) » est cochée. Cliquez sur le bouton « Sélectionner » :



Figure 4 : Sélection de la formule Adhésion Standard (20 €) sur le portail HelloAsso.

5. Remplir les formulaires qui se présentent

Remplissez ensuite les différents formulaires qui se présentent (coordonnées de l'adhérent, payeur, email pour votre reçu fiscal). Après validation de ces étapes, vous arriverez à l'écran récapitulatif du point 6 ci-dessous :

6. Attention au pourboire automatique de HelloAsso (+4,65 €)

[ATTENTION AUX FRAIS AUTOMATIQUES SUR L'ÉCRAN RÉCAPITULATIF CI-DESSOUS]

À la page « Récapitulatif de votre panier » qui vient tout à la fin, le total affiché n'est plus de 20,00 €, mais de **24,65 €** !

HelloAsso ajoute **d'office et par défaut** une « contribution à son fonctionnement » de **4,65 €** (+23 % de surplus).

NE CLIQUEZ PAS TOUT DE SUITE SUR « CONTINUER VERS LE PAIEMENT » ! Repérez le mot souligné « **Modifier** » entouré ci-dessous :

Figure 5 (Écran le plus important) : Le panier avec la contribution ajoutée d'office (4,65 €) et le bouton crucial « Modifier » entouré en rouge.

7. L'Astuce pas à pas : Comment modifier et ramener les frais à 0 €

Vous n'êtes absolument **pas obligé de payer ce surplus**. Vous avez le droit strict de choisir le montant de cette contribution, y compris de la fixer à **0 €**. Voici la démarche exacte :

ACTION 1 : Cliquer sur le lien souligné « Modifier »

Sous la ligne « *Votre contribution au fonctionnement de HelloAsso* », cliquez sur le mot bleu souligné : **Modifier** (encadré rouge sur la Figure 5).

ACTION 2 : Cliquer sur le bouton « Autre montant »

Un volet d'options se déploie. HelloAsso vous suggère trois montants pré-remplis : 3,72 €, 4,65 € et 5,12 €. **Ne cliquez sur aucun de ces montants !**

Cliquez sur le quatrième bouton à droite : [**Autre montant**] (comme illustré ci-dessous).

Figure 6 : Le volet déplié — Cliquez impérativement sur le bouton « Autre montant ».

ACTION 3 : Taper le chiffre 0 dans la case

Un champ apparaît : « *Saisir un montant libre ** ». Dans ce champ, **tapez simplement le chiffre 0** (ou 1 € si vous désirez faire un geste modeste pour le service).

ACTION 4 : Vérifier la mise à jour immédiate du montant

Le calcul est instantanément mis à jour à l'écran :

- La ligne *Votre contribution au fonctionnement de HelloAsso* passe à : **0 €**.
- Le montant *Total à payer aujourd'hui* repasse exactement à : **20,00 €** tout rond !

ACTION 5 : Cocher la case et finaliser le paiement sécurisé

Cochez la case obligatoire « *J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation...* », puis cliquez sur le bouton bleu : [**Continuer vers le paiement** >]. Vous accédez alors à l'interface bancaire cryptée pour entrer votre carte bleue en toute sérénité.

Figure 7 : La contribution est à 0 €, le total réactualisé à 20,00 € pile, prêt pour le paiement final.

8. Enquête AMDAM : Que coûte réellement une transaction bancaire en France ?

Dans la vidéo de démonstration, notre trésorier a posé une question fondamentale : « *Combien coûte réellement le traitement technique d'un paiement en ligne de France à France ?* » Voici la réponse détaillée et chiffrée issue de la réglementation bancaire européenne :

Mécanisme de paiement	Réglementation & Frais réels constatés	Coût réel pour 20 €	Montant demandé par HelloAsso
Virement bancaire SEPA (France & Union Européenne)	Directive européenne DSP2 : les virements SEPA en euros sont strictement gratuits entre comptes de la zone euro.	0,00 € (100% gratuit)	<i>Non applicable</i> (Virement direct)
Paiement Carte Bancaire standard (passerelles bancaires pro, Stripe, etc.)	Frais interbancaires d'interchange plafonnés par l'UE à 0,20% + réseau CB/Visa + commission passerelle (1,4% + 0,25€).	~ 0,55 € (soit ~2,7% du montant)	4,65 € par défaut (+23,25 % de surplus !)

Ce qu'il faut retenir en toute transparence :

- **Un écart de 1 à 8** : Alors que le coût technique réel d'encaissement d'une carte bancaire sur 20 € n'excède pas **0,55 €**, le pourboire automatique de HelloAsso s'élève à **4,65 €**, soit plus de **8 fois** le coût bancaire réel.
- **Liberté totale du donateur** : HelloAsso fournit un service utile, et chacun est naturellement libre d'y contribuer s'il le souhaite (par exemple en laissant 1 €). Toutefois, **cette contribution ne doit jamais être subie par inadvertance**.
- **L'Option 1 reste la priorité** : Pour que 100 % de votre argent aille directement et sans intermédiaire aux soins des enfants et au dispensaire, privilégiez dès que possible le **virement bancaire SEPA** via l'application mobile de votre banque.

[DÉDUCTION FISCALE EN FRANCE — REÇU CERFA OFFICIEL] :

L'AMDAM est une association loi 1901 d'intérêt général à but non lucratif. Vos cotisations et dons ouvrent droit à une **réduction d'impôt sur le revenu de 66 %** du montant versé (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable).

*Exemple concret : Votre adhésion de 20 € ne vous coûte en réalité que **6,80 €** après réduction fiscale !*

Un reçu fiscal officiel Cerfa vous est délivré directement par email dès la validation de votre paiement.

Une question ? Besoin d'assistance pour effectuer votre règlement ?

L'équipe bénévole de l'AMDAM est à votre écoute pour vous guider en toute bienveillance :

- **Téléphone** : +33 6 84 78 65 38
- **Email officiel** : amdamsante@gmail.com
- **Site officiel** : <https://amdamsante.com>
- **Adresse du siège** : AMDAM France, 23 rue René Brut, 63110 Beaumont (Clermont-Ferrand, Auvergne)